



BULLETIN ADHÉRENTS N°38

du 30 octobre 2025

ASSOCIATION POUR LA VERITE SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER née BOUNIOL

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOPH, JEAN-PIERRE GAZEAU

Nous voici à l'orée du 29^e anniversaire de ce drame qui mobilise depuis si longtemps la famille de Sophie, et depuis 2008 les adhérents de notre association.

Nous restons inlassablement engagés dans la recherche de la vérité, et, pour l'Irlande, dans l'attente d'actions et de décisions judiciaires définitives. Déjà tant de documents écrits, sonores ou audiovisuels ont traité de cette affaire, et d'autres vagues médiatiques sont à prévoir, notamment avec la prochaine parution chez Gallimard du roman d'Emily Barnett, *Debout comme une reine*. Cette affaire demeure emblématique des difficultés à faire coexister des systèmes judiciaires différents au sein de l'Europe. Elle continue de susciter l'intérêt de nombreux chercheurs et groupes spécialisés dans l'analyse des comportements et des déclarations, orales ou écrites, de I. Bailey, J. Thomas et d'autres protagonistes liés à ce drame depuis la fin de 1996.

BIENTÔT UNE VERITÉ IRLANDAISE ?

Côté Irlande, d'après les médias irlandais, les enquêtes menées par les autorités irlandaises pourraient (...) déboucher dans les prochaines semaines sur des informations décisives, dont certaines sont attendues avec impatience. Des décisions importantes des autorités irlandaises devraient en découler.

En particulier, les résultats de l'analyse ADN du parpaing et de la pierre plate mis en cause dans la mort de Sophie sont attendus. La remise d'un rapport de la police irlandaise au DPP devrait suivre. Après 29 ans d'enquête, les premières lueurs de la vérité irlandaise surgiront-elles en Irlande ? Les retours d'information de la Garda restent néanmoins vagues et sans perspective à court terme crédible.

Les éléments portés par leurs résultats seront en tout état de cause examinés avec la plus grande attention par l'ASSOPH, notre association ne se satisfera pas de demi-vérité ou pire, de vérités manifestement déformées.

Le principal suspect, Ian Bailey, décédé en janvier 2024, est toujours considéré ainsi par les autorités irlandaises.

Il avait été néanmoins jugé de manière très motivée mais *in absentia* par la Cour d'assises de Paris, le 31 mai 2019, mais *in absentia*, coupable du meurtre de Sophie. Ayant toujours refusé de s'expliquer devant la justice française et l'exécution des Mandats d'Arrêt Européens (MAE) ayant été avec constance refusée par les autorités irlandaises, sa peine de 25 ans de prison n'a jamais pu être confirmée, ni infirmée, par un procès « *in praesentia* », lui offrant toutes les garanties de la justice française auxquelles il aurait pu avoir droit. Bien que décédé, il reste pour la justice française coupable.

JIM SHERIDAN ET SON FILM « RE-CREATION » : LA VÉRITÉ MALTRAITEE ?

Le nouveau film du célèbre réalisateur irlandais Jim SHERIDAN, réalisé avec David MERRIMAN, intitulé « RE-CREATION et construit sur le modèle du film « 12 hommes en colère » de Sidney LUMET, promeut de nouvelles thèses sur une innocence supposée de Ian BAILEY. Présenté au festival de TRIBECA à New York en juin, ce film est sorti en octobre en Irlande (voir par exemple <https://www.imdb.com/title/tt27765947/>), et connaît des réactions mitigées.

L'ASSOPH doit s'attendre ainsi à voir la vérité maltraitée sur la place publique, et la question d'accepter ou non ce risque a été tranchée par l'ASSOPH : ne pas entrer dans une polémique génératrice de « buzz » certes, mais défendre la vérité en s'opposant à la diffusion de « fake news » ou de théories complotistes.

D'ores et déjà, il convient de rester prudent vis-à-vis d'une démarche médiatique qui fait fi de la justice française et des enquêtes encore en cours en Irlande.

L'ASSOPH a ainsi communiqué dans un premier temps un texte en 5 points soulignant l'étrangeté de la démarche de Jim SHERIDAN (voir bulletin n°37).

L'ASSOPH reste proche de nos amis irlandais de manière à suivre de près la perception du film en Irlande.

LA PROCEDURE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DE L'IRLANDE RESTE EN SUSPENS

La mise en demeure en octobre 2020 de l'Irlande par la Commission Européenne de mettre en conformité sa législation avec les exigences de la directive européenne sur les Mandats d'Arrêt Européens de 2002 a finalement débouché le 7 mai 2025 sur la remise à l'Irlande par la commission européenne d'un avis motivé : sans réponse satisfaisante de l'Irlande avant le 7 juillet, la cour de justice européenne devrait être saisie, une condamnation de l'Irlande serait alors très probable.

Fin octobre, aucune information ne nous est parvenue dans ce sens ou dans un sens contraire...

LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOPH SE TIENDRA LE 27/11/2025

Pour toutes ces raisons, l'ASSOPH poursuit son combat pour la vérité et la justice sur l'assassinat de SOPHIE TOSCAN DU PLANTIER née BOUNIOL le 23 décembre 1996.

Elle organisera son assemblée générale annuelle le jeudi 27 novembre 2025 afin de valider les actions et les bilans moral et financier de l'année ainsi que les orientations 2026. Le Conseil d'administration sera renouvelé à cette occasion pour les mettre en œuvre.

Cette assemblée générale se tiendra comme les précédentes « en distanciel ». La convocation comportant l'ordre du jour ainsi qu'un imprimé de procuration seront communiqués dans les plus brefs délais.

APPEL A COTISATION ET DONS EVENTUELS

Avec la mort de IAN BAILEY et après sa condamnation en mai 2019 à 25 ans de prison par la Cour d'assises de Paris, le combat pour la vérité et la justice pour SOPHIE n'est pas terminé. L'ASSOPH devra encore faire appel à ses avocats français et irlandais pour l'aider à obtenir de l'Irlande qu'elle cesse ses manœuvres dilatoires. Le combat pour la vérité passera également par une riposte aux tentatives de réécrire une pseudo-vérité non basée sur des faits, que certains semblent tentés de développer désormais.

Si vous souhaitez soutenir le combat de l'ASSOPH pour la vérité et la justice sur le meurtre de Sophie il vous est possible de vous acquitter de votre cotisation 2025 de 30 euros et éventuellement effectuer un don.

Nom:Prénom:Tel: (.)email.....@.....
Adresse:.....

Je souhaite soutenir l'association et devenir membre donateur en versant un don de :
.....€

Date :

Signature :

IMPORTANT

Les chèques bancaires à l'ordre de « ASSOPH » sont à envoyer, avec le bulletin d'adhésion et/ou de don à la NOUVELLE ADRESSE de l'ASSOPH :

**ASSOPH - Chez monsieur Jean Pierre GAZEAU
5 rue des rocs - 86300 - Chauvigny**

Il est également possible d'effectuer un virement bancaire à :

**LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE Titulaire: ASS ASSOPH
IBAN : FR76 1870 7007 3132 3214 5691 860 BIC : CCPFRPPVER**

De plus il est possible de régler sa cotisation annuelle et/ou d'effectuer un don via le site HelloAsso : www.helloasso.com
(Plus précisément à <https://www.helloasso.com/associations/associaton-pour-la-verite-sur-l-assassinat-de-sophie-toscan-du-plantier-nee-bouniol/adhesions/bulletin-d-adhesion>)
(ATTENTION : La préfecture nous a malheureusement délestés du « i » de « association »)